

de la rivière St-Clair, la pointe de Camden, Camden et Zone.

29. KINGSTON-CITY qui se compose de la cité de Kingston et du village de Portsmouth.

30. LAMBTON-KENT qui se compose du présent district électoral et de Lambton-Est, moins le township de Bosanquet, mais comprenant les parties suivantes: le township de Sombra, maintenant compris dans London-Ouest, et les municipalités suivantes du comté de Kent: Walpole-Island, St-Anne's-Island, et les autres îles à l'embouchure de la rivière St-Clair et la pointe de Chatham, la pointe de Camden, Camden et Zone et la ville de Wallaceburg.

31. LAMBTON-OUEST qui se compose du présent district électoral de Lambton-Ouest, sauf le township de Sombra, Walpole-Island, St-Anne's-Island et les autres îles à l'embouchure de la rivière St-Clair, mais y compris le township de Bosanquet.

32. LANARK qui se compose du comté de Lanark.

33. LEEDS qui se compose du comté de Leeds.

34. LINCOLN qui se compose du comté de Lincoln.

35. LONDON qui se compose de cette partie de la cité de London située à l'ouest d'une ligne décrite comme ayant son point de départ à l'intersection de la rue Adélaïde et de la limite nord de ladite cité et suivant la rue Adélaïde et la rue Oxford jusqu'à l'angle nord-est de la zone des casernes Wolsley, de là suivant la limite orientale de la zone des casernes et son prolongement au sud, jusqu'à l'intersection du prolongement du côté sud de l'avenue Centrale jusqu'au côté sud de l'avenue Middleton, de là suivant ledit prolongement et le côté sud de ladite rue, vers l'est, jusqu'à son intersection du côté ouest de la rue Glasgow, de là, suivant ledit côté ouest de la rue Glasgow et son prolongement vers le sud, jusqu'au côté nord de l'avenue Lorne, de là, suivant ledit côté nord de l'avenue Lorne et son prolongement à l'est, jusqu'à Burbrook-Place, de là, suivant Burbrook-Place vers le sud, jusqu'à la rue Dundas, et la rue Dundas vers l'est jusqu'à son intersection du prolongement nord de la rue Swinyard, de là vers le sud, le long dudit prolongement de ladite rue et de son prolongement au sud, jusqu'à la rue Pine, de là vers l'ouest et vers le sud, le long de la rue Pine, de la rue Elm, de la rue Trafalgar, de la rue Adélaïde et de son prolongement vers le sud, jusqu'à l'axe du bras méridional de la rivière Thames, de là en aval, le long dudit axe, jusqu'à son intersection du prolongement nord de la rue Beverley, de là vers le sud, le long dudit prolongement et de la rue Wellington au sud, jusqu'à la limite méridionale de ladite cité.